Observation n°5

Déposé le 16 Juillet 2019

Je m'oppose à ce projet qui contient plusieurs interrogations sans réponse dans l'étude. D'ailleurs, la DDTM a émis un avis très réservé. Comment, dans ces conditions, peut on prendre la responsabilité de prendre des risques pour la population et les élevages. Les 2 maires de Loudéac et Trévé ont fait modifié les PLU afin de pouvoir caser 6 éoliennes, ce qui prouve que celles ci se trouvent très, trop, proche des habitations.

Qui sera responsable en cas de recrudescence de malades?

Qui sera responsable en cas de dévalorisation de nos biens immobiliers ?

Qui sera responsable des nuisances liées aux effets des ultra sons ?

Qui sera responsable des nuisances sonores ?

Qui sera responsable ??

Qui prendra en compte les pétitionnaires ? Pétition en PJ

Qui indemnisera ceux qui auront des conséquences néfastes ?

Qui prendra en charge le coût astronomique du démantèlement ?

Pourquoi certains Préfets mettent en suspens toute décision sur des projets et d'autres signeraient ?

Nos paysages doivent ils être pollués par des milliers d'éoliennes sans pour autant que cela ne permette de fermer des centrales nucléaires ?!

L'argent considérable promis aux collectivités et agriculteurs aveuglent ceux qui valident ces projets et les rends irresponsables.